



## SYNDICATS TERRITORIAUX

Nantes Métropole · Mairie de Nantes · UFICT  
CCAS · Opéra Angers Nantes · École des Beaux-Arts

Nantes, le 24 mai 2022

Le vendredi 20 mai 2022, les agents de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes, à l'appel de l'intersyndicale CGT-UNSA-FO-CFTC, ont mené des actions historiques pour la défense et l'augmentation des salaires. La circulation à Nantes a été fortement perturbée dès 6 heures et demie jusqu'à 9 heures et demie, puis les agents se sont rassemblés devant la mairie de Nantes à 10 heures.

L'intersyndicale a été reçue par l'élue au personnel de la Ville de Nantes et Nantes Métropole. Elle nous a rapidement indiqué que, malgré la légitimité de nos revendications qu'elle dit partager, aucun effort supplémentaire pour l'enveloppe allouée ne sera acté. Elle a expliqué qu'elle avait reçu une fin de non-recevoir de la part de l' élu délégué aux finances. Face à ce refus catégorique d'entendre et de faire évoluer le dossier du régime indemnitaire malgré cette exceptionnelle mobilisation, le cortège s'est retrouvé devant le siège de Nantes Métropole au Champ de Mars où se tenait le bureau métropolitain.

Spontanément et face à ce mépris, le cortège a envahi sans violence la Cité des Congrès où se tenait le bureau métropolitain, les agents voulant échanger avec les élu·e·s et la Maire-Présidente. Pour rappel, cette dernière n'a jamais rencontré une seule fois les organisations syndicales depuis sa réélection. Elle a préféré fuir et a refusé de répondre aux agents.

Depuis, l'intersyndicale s'est réunie en urgence le 23 mai ; elle reste mobilisée et ne cédera à aucune menace, en revendiquant une réelle revalorisation salariale à trois chiffres minimum, au vu de l'inflation et des bas salaires dans nos collectivités.

Lors de cette rencontre l'intersyndicale CGT-UNSA-FO-CFTC s'est prononcée pour un dépôt de préavis de grève jusqu'au 30 juin.

De plus, nous interpellons la Maire-Présidente, pour être reçus dans les plus brefs délais afin de renégocier cette enveloppe concernant le régime indemnitaire.

Par ailleurs, certain·e·s d'entre vous ont pu lire dans Ouest-France un article annonçant une enveloppe budgétaire supplémentaire de 15,2 millions d'euros. Dans les faits, il n'en est rien, au vu d'un échange postérieur entre la CGT et le dialogue social.

Souvenez-vous que c'est à force de mobilisations que nous avons obtenu une revalorisation de l'enveloppe prévue initialement par la collectivité, même si elle est encore très en-deçà de nos besoins, donc de nos revendications (352,83 €).

**Nous devons donc, d'ores et déjà, nous tenir prêts à nous mobiliser une nouvelle fois pour obtenir une revalorisation significative !**